



Harcèlement moral suite à l'annonce de ma retraite

Par **ALTRUISTE**, le **07/03/2015** à **18:55**

Bonjour,

Je travaille depuis 5 ans dans l'entreprise qui m'emploie aujourd'hui. C'est une petite structure. J'ai annoncé à mon employeur que je faisais valoir mes droits à la retraite à partir du 1er juin 2015. Je n'avais jamais fait mystère de mon souhait de partir à la retraite dès que je le pourrais.

Je l'ai informé le 9 février, de façon à ce qu'il puisse s'organiser. Mon employeur a déclaré, quand j'ai demandé un entretien avec elle et le chef de service "du moment que je n'ai pas besoin de te regarder"...

L'annonce de mon départ a eu pour effet une dégradation spectaculaire de son comportement.

Mon travail est depuis, systématiquement ignoré, voire dénigré. Si je m'informe d'un incident qui concerne mes missions au sein de cette structure, j'essuie des rebuffades.

La communication est égale à zéro, et le matin je n'ai pas de réponse à mon bonjour.

Pour remplir mes fonctions j'ai besoin de m'entretenir avec elle, et quand je demande par exemple l'autorisation pour une commande qui est nécessaire au service, au mieux j'ai une réponse très acide ou au pire le silence.

Cette situation me pèse terriblement, j'aime mon travail, mes collègues sont eux-mêmes gênés de ce qui m'arrive, mais je n'aurais aucun témoignage de leur part. Ils ne trouvent pas ça normal, mais c'est tout! Ils ont une peur panique des représailles. Je comprends, mais la situation devient difficile pour moi. Je ne veux pas entrer en conflit. Je ne sais pas quoi faire. Avez-vous déjà eu ce genre de témoignage? Comment faire pour supporter ça? Merci de votre réponse

Par **moisse**, le **08/03/2015** à **10:50**

Bonjour,

Franchement vous vous cassez bien la tête pour rien.

Un salarié dans votre situation est en général ingouvernable, il fait ce qu'il veut, il s'en fiche complètement.

Aucune sanction ne peut l'atteindre, il peut avoir un comportement toujours limite, grossier lorsqu'il n'y a pas de témoins...

Par **alterego**, le **08/03/2015** à **15:32**

Bonjour,

C'est tout simplement la vie. Ne vous la pourrissez pas davantage pour un peu plus de deux mois et demi qu'il vous reste à travailler.

Si ce genre de chose vous affecte à ce point c'est que vous avez été préservé(e) de situation conflictuelle sérieuse jusque là.

Restez imperméable aux propos et comportements de cette personne sans mêler vos collègues à un problème auquel ils sont étrangers.

Cordialement

Par **ALTRUISTE**, le **08/03/2015** à **16:31**

Bonjour et merci de vos réponses.

J'ai pourtant bien connu des situations difficiles, mais celle-ci me touche profondément.

J'ai travaillé 45 ans et je m'attache à partir dignement. Je veux travailler proprement jusqu'au bout.

Je ne vais, bien sûr, pas mettre mes collègues dans une situation difficile. Mais finir de cette façon, me blesse terriblement. Cela peut être difficile à comprendre, mais j'aurais aimé que ce départ se passe le mieux possible. Mais comme vous le dites...c'est la vie.

Cordialement